



Mairie de Serres
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 005-210501664-20230628-20238073-DE

S²LOW

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2023-073

Séance du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. ROUIT Daniel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	15
Présents	12
Absents	3
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	15
Contre	0
Absentions	0

Étaient présents :

Mme ARLAUD Véronique, Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme ROBERT Laetitia, M. WOSINSKI André Michel

Procurations :

M. DOS SANTOS Miguel a donné pouvoir à Mme ARLAUD Véronique
M. PINERO Pierre a donné pouvoir à Mme DERYCKE Mireille
Mme VERA Martine a donné pouvoir à M. ROUIT Daniel

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

Date de convocation

23/06/2023

Date d'affichage

23/06/2023

REPLACEMENT DE SUPPLÉANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Vu la délibération n° 2021-111 du 20 octobre 2021, désignant Mme Delphine RICHIER suppléante de Mme Véronique ARLAUD au conseil d'administration du Collège sis dans la commune.

Considérant que Mme Delphine RICHIER, en raison de son organisation professionnelle, n'est plus en mesure d'assurer ces fonctions.

Le Maire fait part que M. Pierre PINERO se propose pour remplacer Mme Delphine RICHIER.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne M. Pierre PINERO, suppléant de Mme Véronique ARLAUD pour représenter la commune au conseil d'administration du collège.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme
Fait à Serres

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Daniel ROUIT



Adrien GAUTIER